

Livret

de formation

le **cnam**
enass



Licence

Professionnelle

Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurances

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention Assurance, banque, finance:
supports opérationnels

Parcours Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurances

Licence en formation continue

www.enass.fr

POURQUOI CHOISIR L'ENASS ?

5 raisons d'intégrer l'Enass

1. Une école de référence depuis 1947

Institution emblématique du Cnam, reconnue par les professionnels et par l'État.

2. Classée parmi les meilleures formations d'assurance

Eduuniversal distingue chaque année la qualité du diplôme.

3. Un réseau professionnel puissant

Partenariats entreprises, conférences métiers, réseau ENASS Alumni actif.

4. Une forte employabilité

Des débouchés rapides et durables dans tous les segments de l'assurance.

5. Un campus d'excellence au cœur de Paris

Quartier Latin, environnement privilégié, vie étudiante dynamique.

Ce qui fait la différence

- Un encadrement exigeant et individualisé
- Des intervenants experts du secteur
- Une pédagogie appliquée, orientée métiers



LA LICENCE EN BREF

Diplôme

Licence professionnelle CSGA – Niveau RNCP 6

Durée

1 an (accès direct en L3)

Modalités

La formation repose sur une pédagogie inversée, particulièrement adaptée aux publics de la formation continue. Les apports théoriques sont préparés en amont par les auditeurs à partir de supports pédagogiques et de ressources numériques.

Regroupements

7 semaines de présentiel par an + enseignement à distance

Public visé

- Salariés du secteur de l'assurance, de la banque ou de la protection sociale
- Demandeurs d'emploi en reconversion
- Titulaires d'un Bac+2 (ou titre RNCP niveau 5) ou VAPP

Objectifs

Former des professionnels capables de :

- Analyser et traiter les risques assurantiels
- Concevoir et gérer des contrats d'assurance
- Accompagner et conseiller les clients
- S'intégrer efficacement dans une organisation assurantielle



DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Métiers accessibles après la licence

- Conseiller clientèle assurances
- Gestionnaire de contrats
- Gestionnaire de sinistres
- Souscripteur risques particuliers
- Souscripteur entreprises (PME/PMI)
- Chargé d'indemnisation
- Collaborateur d'agence ou de courtage
- Gestionnaire protection sociale / prévoyance
- Assistant prévention / risques

Secteurs d'activité

- Compagnies d'assurance
- Mutuelles
- Courtiers en assurances
- Bancassurance
- Cabinets d'expertise
- Institutions de prévoyance
- Services risques / gestion dans les entreprises

Poursuite d'études

La Licence permet de poursuivre en Master. L'Enass propose un parcours de Master en Management de l'Assurance en formation continue sur 2 ans, compatible avec une activité professionnelle.



ORGANISATION DE LA FORMATION

Une formation spécifiquement conçue pour les **professionnels en activité** et les **personnes engagées dans un projet de reconversion**, tenant compte des contraintes de temps, des parcours antérieurs et des objectifs d'évolution professionnelle.

La formation repose sur une **organisation souple et exigeante**, permettant aux auditeurs de concilier formation, vie professionnelle et personnelle, tout en garantissant un haut niveau d'exigence académique et professionnelle.

Principes pédagogiques

- **Enseignements concentrés et professionnalisants** : les contenus sont ciblés sur les compétences directement mobilisables en entreprise et sur les fondamentaux indispensables à l'exercice des métiers de l'assurance.
- **Articulation étroite entre théorie et pratiques professionnelles** : chaque enseignement s'appuie sur des cas concrets, des exemples issus du terrain et des mises en situation inspirées de situations réelles.
- **Valorisation de l'expérience professionnelle** : les parcours, expériences et problématiques professionnelles des auditeurs sont intégrés aux enseignements, aux travaux et à l'évaluation.

Modalités pédagogiques

- Cours dispensés par des enseignants-chercheurs et des professionnels du secteur de l'assurance
- Études de cas, travaux dirigés et travaux appliqués
- Échanges de pratiques entre auditeurs aux profils variés

Temps forts de l'année

- **Séminaire de mise à niveau** « Fondamentaux de l'assurance », destiné à harmoniser les connaissances et à sécuriser la reprise d'études
- Études de cas et **travaux appliqués**, en lien avec les problématiques actuelles du secteur
- **Projet tutoré**, construit à partir d'une situation professionnelle réelle ou d'un projet d'entreprise
- Rédaction d'un **mémoire professionnel**, permettant d'analyser et de valoriser l'expérience acquise
- **Soutenances** devant un jury, associant enseignants et professionnels



LES 5 BLOCS DE COMPÉTENCES DE LA FORMATION

1- Comprendre les enjeux de l'assurance Objectifs : • Comprendre le rôle économique et sociétal de l'assurance • Identifier les acteurs, leur organisation et leurs stratégies • Maîtriser les concepts clés : risque, mutualisation, conformité, solvabilité Contenus : Économie du risque • Stratégie des acteurs • Marchés européens de l'assurance	2- Maîtriser les produits et solutions assurantielles Objectifs : • Connaître les garanties, exclusions et spécificités des contrats • Comparer les différentes offres du marché • Construire une solution adaptée aux besoins du client Contenus : Assurances vie • Biens et responsabilités (particuliers / pro / entreprises) • Assurances collectives
3- Relation client et management opérationnel Objectifs : • Adopter une posture professionnelle orientée satisfaction client • Maîtriser le compte rendu, l'entretien, la négociation et la qualité de service • Comprendre le rôle du manager de proximité dans l'assurance Contenus : Relation client • Négociation • Qualité de service • Styles de management	4- Compétences transversales et outils professionnels Objectifs : • Développer un anglais professionnel appliqué à l'assurance • Comprendre et exploiter des données • Maîtriser les outils bureautiques et la communication professionnelle Contenus : Anglais de l'assurance • Analyse de données numériques • Préparation de documents et supports
5- Professionnalisation & mise en pratique Objectifs : • Réaliser un projet concret pour une entreprise du secteur • Analyser et valoriser son expérience en alternance • Produire un mémoire professionnel et soutenir devant un jury Contenus : Projet tuteuré • Expérience professionnelle • Mémoire et soutenance	

COMPÉTENCES ACQUISES

Compétences métier

- Diagnostiquer un risque et analyser la situation du client
- Proposer un traitement assurantiel adapté et conforme
- Gérer un portefeuille (contrats, avenants, sinistres)
- Appliquer les règles juridiques & réglementaires
- Conduire un entretien de vente ou d'accompagnement
- Utiliser les outils de gestion et les workflows assurantiels

Compétences transversales

- Communication professionnelle
- Travail collaboratif et gestion de conflits
- Prise de décision et autonomie
- Analyse de données
- Gestion de projet et respect des délais



PROGRAMME COMPLET

Licence 3

Séminaire de mise à niveau « Les fondamentaux de l'assurance »

Économie du risque et de l'assurance

Stratégie des acteurs

Environnement de l'assureur et de l'assuré européen

Le client au cœur de la stratégie des entreprises

Management de proximité

Assurances de biens et de responsabilités (particuliers, professionnels, entreprises, collectivités)

Assurances vie du particulier

Assurances collectives

Anglais de l'assurance

Introduction à l'analyse de données numériques

Projet tutoré

Mémoire

La formation s'appuie sur une **pédagogie inversée**, adaptée aux publics de la formation continue. Les apports théoriques sont préparés en amont à partir de supports et ressources numériques. Les temps en présentiel sont consacrés à l'analyse de cas concrets, aux échanges de pratiques professionnelles et à l'accompagnement des projets et du mémoire.

Les cours de l'Enass se déroulent sur les sites de l'Enass (Paris).

Admission

L'admission à la Licence Professionnelle CSGA s'effectue selon le processus suivant:

1. Dépôt du dossier de candidature en ligne

Le dossier doit être complet pour pouvoir être étudié par la commission pédagogique.

2. Étude du dossier et phase d'admissibilité

À la lecture du dossier, trois situations sont possibles :

- Admissibilité prononcée d'office
- Convocation à un entretien individuel en visio (sur TEAMS)
- Refus

L'entretien permet d'évaluer la motivation et le projet professionnel.

3. Admission définitive

L'admission est effective sous réserve de la signature de l'ensemble des documents de conventionnement.

Dans le cadre d'une reconversion professionnelle, l'ENASS accompagne les candidats admis dans leurs démarches, notamment pour l'identification d'opportunités de contrats de professionnalisation et/ou de stages, en lien avec leur projet d'évolution.

Tarifs et financement

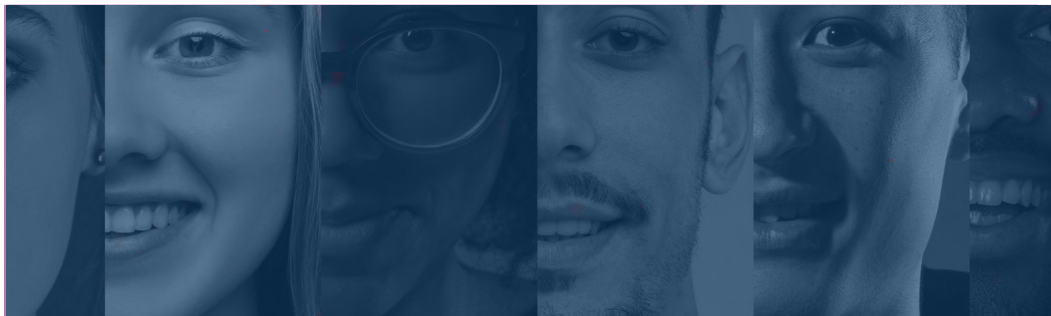
Le tarif est de 4050 €.

La formation peut être financée par :

- l'employeur (éligible aux prises en charge OPCO),
- le CPF,
- un financement individuel,
- d'autres aides pour financer sa formation (Transitions Pro..)

Un mix de financements est possible (combinaison employeur / CPF / financement personnel ..), en fonction de votre situation professionnelle et de votre projet.

Un accompagnement personnalisé est proposé pour étudier les solutions de financement adaptées à chaque situation.



École nationale d'assurances

Contacts

Secrétariat pédagogique

Licence en formation continue

01 44 10 79 59

enass.licence-fc@cnam.fr

 **LINKEDIN**

www.enass.fr

41 rue Gay Lussac
75005 PARIS

